

Le commerce de proximité a à y gagner

« **S'**engager dans le développement durable c'est, pour le commerce de proximité, l'assurance d'être à la fois écocitoyen, attractif, performant et moderne », affirme Bernard Baudy, vice-président commerce de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne (CCIE). Lundi 23 mars, la chambre consulaire a souhaité sensibiliser les commerçants du département en les invitant à une conférence sur le développement durable. A cette occasion, elle leur a présenté son plan d'actions pour les accompagner dans leur prise en compte de cette problématique. Car, selon ses élus, outre des gains éventuels sur leur facture d'énergie, adopter une démarche de développement durable peut être un facteur de compétitivité pour le commerce de proximité.



S'engager pour un commerce écocitoyen, attractif et performant

il s'agit d'établir un premier bilan de la consommation énergétique des commerces. Mais pas seulement. Car la notion de développement durable prend aussi en compte celles de performance économique et de leur rôle sociétal. Le pré-dia-

gnostic établi par la CCIE permettra de faire le point sur tous ces aspects. Ainsi, chaque commerçant se verra remettre un rapport avec des recommandations, des pistes de réflexion et des informations pratiques. Ensuite, afin de mettre en valeur les actions mises en place par les commerçants, la CCIE s'engage à labelliser leur démarche. A les mettre en valeur donc. Un programme de matinées d'information et d'échanges avec des professionnels spécialisés complète le dispositif (lire en encadré) d'accompagnement de la CCIE.

Ce coup de pouce envers les commerçants n'est pas du luxe, est-on tenté de dire. Une étude publiée en février dernier par le Centre régional d'observation du commerce, de l'industrie et des services (Crocis) montre, en effet, que les commerces de détail sont en retrait dans la mise en œuvre d'une démarche de développement durable. Les raisons sont multiples : manque de temps, de moyens financiers, d'accompagnement, etc. Les commerçants ont pourtant tout à y gagner. A commencer sur

Distribué par la CCI Essonne, le guide du développement durable dans les commerces est un guide d'une cinquantaine de pages qui recense des idées simples à mettre en œuvre pour réaliser des économies d'énergie et répondre aux préoccupations des consommateurs écocitoyens.

leur facture énergétique. Selon l'Ademe Ile-de-France (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), leur consommation énergétique est supérieure à la moyenne nationale. Même s'il existe des disparités en fonction du type de commerce, en moyenne, les dépenses de chauffage représentent environ 60 %, l'éclairage 30 % et la climatisation 10 %. « *La majeure partie des commerces sont chauffés à l'électricité* », remarque Antoine Tranchant, de l'Ademe Ile-de-France. Selon lui, il existe des solutions simples à adopter. Avant d'envisager de révoquer leurs installations ou de refaire l'isolation de leurs locaux, les commerçants peuvent, par exemple, limiter la température : 19°C en hiver et la climatisation seulement à partir du moment où il fait 26°C dans le magasin, conformément à la réglementation. La gestion du chauffage et de l'éclairage peut également être mieux ajustée la nuit ou les jours de fermeture. En matière d'éclairage, le marché connaît de nombreuses innovations sur lesquelles les spécialistes de la CCIE leur apporteront leurs lumières.

Un gain financier et en termes d'image

Afin de susciter de nouvelles vocations chez les commerçants, Arnaud Noulin (CCIE) a présenté des initiatives mises en place en France ou à l'étranger. Certaines n'ont pas manqué de retenir l'attention. Comme

celle menée à Villefranche-sur-Saône (69) où, sur un marché de la ville, une politique de sensibilisation et de gestion des déchets a permis de baisser de 15 % leur production et de les valoriser à hauteur de 85 %. A Toulouse, un fromager a fait adopter le vélo à son personnel, notamment pour les livraisons. Un gain en termes de dépenses et d'image. Plus classique, l'utilisation de sacs biodégradables séduit toujours les consommateurs.

La démarche de développement durable s'apprécie donc aussi sous son aspect sociétal. L'emploi de personnes handicapées, l'accueil des clients à mobilité réduite s'inscrivent dans cette politique. Souvent facile à mettre en place, l'accueil dans son magasin d'expositions d'artistes locaux constitue une autre bonne raison pour le client de pousser la porte. Et le commerçant de jouer pleinement un rôle de cohésion dans la vie de la cité. ■ **Olivier Fermé**

• **Service commerce, contacter Arnaud Noulin au 01.60.79.90.21. Mail : a.noulin@essonne.cci.fr. Internet : www.essonne.cci.fr**

En +

Le programme des matinées d'information de la CCIE

- **Les économies d'énergie dans un commerce, lundi 6 avril, de 9h à 11h.**

- **Tout savoir sur les produits bio, équitables et les écolabels, lundi 25 mai, de 9h à 11h.**

- **La gestion des déchets et des emballages dans un commerce, lundi 15 juin, de 9h à 11h.**

- **Les essentiels d'une bonne gestion du personnel dans un commerce, lundi 21 septembre, de 9h à 11h.**

- **L'accessibilité des commerces aux personnes handicapées, lundi 19 octobre, de 9h à 11h.**